

ATELIER F

LA PARTICIPATION DU MILIEU COMMUNAUTAIRE AUX INITIATIVES GOUVERNEMENTALES ET PRIVÉES EN MATIÈRE DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Jeudi 2 avril 2009, 13 h 00 et 14 h 45

Résumé

De nombreuses initiatives en matière de réussite éducative cherchent à associer de plus près le milieu scolaire et la communauté. Qu'elles soient issues du gouvernement ou de fondations privées, de telles initiatives représentent pour les organismes solidement implantés dans la communauté aussi bien des opportunités d'enrichir et développer leur travail de concertation avec les ressources du milieu que des sources de financement potentielles. Mais comment s'y retrouver dans cette multitude de programmes? Et surtout, comment s'y associer, y participer activement, tout en préservant la spécificité des approches du milieu communautaire?

Panélistes :

M. Alain Castonguay – Agent de liaison, Cosmoss Rimouski-Neigette (Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé).

M. Daniel Lafrance – Agent de développement à la Commission scolaire de la Capitale.

Secrétaire : Mme Geneviève Leblanc, chargée de projets au Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec.

Synthèse de l'atelier

Cet atelier a porté sur la participation du milieu communautaire aux initiatives gouvernementales et privées en matière de réussite éducative. Comment travailler en concertation dans le respect de la mission des organisations? Comment faire en sorte que les collaborations intersectorielles fonctionnent? On a d'abord rappelé en début d'atelier que l'analyse des initiatives qui cherchent à associer le milieu scolaire et la communauté était l'une des suites de la 1^{re} Rencontre nationale (octobre 2006). On souhaitait alors poursuivre la réflexion sur la façon de développer des collaborations fructueuses entre les milieux communautaire et scolaire afin de mieux soutenir les jeunes en difficulté et leur famille.

Cet atelier a permis d'offrir de nouveaux éléments de réflexion sur les collaborations, mais cette fois-ci dans une perspective plus « terrain ». Bien sûr, il a été impossible de couvrir l'ensemble des initiatives car elles sont très nombreuses. On pense entre autres à la *Stratégie d'intervention Agir autrement*, à la *mesure d'Aide aux devoirs*, au *Programme de soutien à l'école montréalaise* et à *Québec en forme*. Deux personnes-ressources sont venues témoigner de leur expérience en lien avec des initiatives précises, soit le programme *Famille, école, communauté : Réussir ensemble* et Cosmoss, un regroupement multisectoriel de partenaires de la MRC Rimouski-Neigette. Ces initiatives ont été présentées sous l'angle des interactions possibles avec les organismes du milieu afin de mieux comprendre les éléments qui facilitent les collaborations.

Le programme Famille, école, communauté : Réussir ensemble

Le programme *Famille, école, communauté : Réussir ensemble* a pour objectif de développer et de valoriser l'implantation d'une communauté éducative en vue de favoriser la réussite des élèves du primaire venant de milieux défavorisés.

Conçu à l'intention des parents d'enfants âgés de 2 à 12 ans, il cherche à soutenir la concertation entre les différents intervenants locaux qui travaillent à la réussite scolaire des élèves. Ce programme a été implanté, pour des fins d'expérimentation, dans plusieurs commissions scolaires du Québec qui sont situées dans des milieux particulièrement vulnérables. M. Lafrance, de la commission scolaire de la Capitale, est venu présenter la mise en œuvre du programme dans le quartier Vanier de Québec, un secteur ciblé en raison de son isolement géographique et de la fragilité de son tissu social.

Le programme s'appuie sur une équipe locale constituée de membres du personnel des écoles et de représentants d'organismes publics et communautaires. Ces intervenants ainsi réunis sont accompagnés par une personne-ressource pour élaborer et mettre en place un plan d'action commun ciblant principalement le soutien aux parents. Dans Vanier, on souhaite particulièrement susciter l'implication de la famille dans le cheminement scolaire des enfants, rapprocher celle-ci de l'école et des ressources du milieu et l'aider à développer son pouvoir d'agir. Selon M. Lafrance, l'intérêt de ce programme gouvernemental se situe dans sa capacité à rendre effectives les collaborations intersectorielles. Par ailleurs, la présence d'une personne-ressource qui s'occupe spécifiquement du projet permet grandement d'en faciliter la mise en œuvre. Enfin, les résultats partiels de l'évaluation du programme montrent une réelle mobilisation des parents autour de l'école et de la réussite de leurs enfants grâce au travail de l'équipe locale.

Le projet Cosmoss Rimouski-Neigette

Le projet Cosmoss est né en 2004 à l'initiative de l'Agence de santé du Bas-Saint-Laurent et de la CRÉ qui ont proposé aux milieux locaux de revoir leurs lieux de concertation afin d'éliminer le dédoublement dans l'offre de services aux jeunes (- 9 mois à 30 ans) et de mieux arrimer les actions. On a donc mobilisé les différents partenaires dans les huit territoires de la région pour former autant de « Cosmoss » qui ont tous pour objectif de travailler en complémentarité afin de mieux accompagner les jeunes dans leur parcours et leur réussite.

Une des premières préoccupations des partenaires a été d'identifier les vides de service et les bris de continuité dans le but d'assurer un soutien constant aux jeunes. Ils ont ainsi développé un modèle de référence qu'ils nomment leur continuum de services. Dans une seconde phase de développement, les partenaires se sont dotés d'un nouveau modèle de gouvernance afin de mieux connaître et mobiliser les ressources. On souhaite ainsi harmoniser les programmes et les pratiques dans le but de répondre aux besoins réels des jeunes. Avec les succès qui s'accumulent depuis sa création, Cosmoss fait la preuve qu'il est possible et souhaitable d'unir des forces de plusieurs horizons pour assurer le bien-être et la réussite des jeunes.

→ *Quelles sont les principales contraintes à la collaboration entre organismes et programmes?*

- ❖ Les organismes communautaires se méfient parfois des programmes issus des ministères ou des fondations privées.
- ❖ Il faut être vigilant quant au plan d'action à privilégier. Les organismes ne se reconnaissent pas nécessairement dans les objectifs scolaires qui figurent dans les plans de réussite des écoles. Il est donc difficile d'avoir une vision commune des solutions à apporter.
- ❖ Les écoles ne sont pas toujours ouvertes à l'idée de travailler en partenariat avec des organismes du milieu.

- ❖ Les partenariats école-organisme sont parfois difficiles à mettre en œuvre en raison du roulement de personnel dans les écoles.
- ❖ Le manque de financement est un frein à l'efficacité des démarches de concertation. On demande la collaboration des organismes communautaires mais ce sont surtout les institutions qui bénéficient des enveloppes allouées aux programmes.

→ *Quels sont les facteurs clé de réussite des collaborations?*

- ❖ Dans le dossier de la persévérance scolaire et la lutte au décrochage, les commissions scolaires doivent savoir se rallier la communauté. L'école, pour sa part, doit évoluer pour s'ouvrir davantage aux collaborations étroites avec les parents et les organismes du milieu.
- ❖ Les parents sont les mieux placés pour assurer l'efficacité d'une intervention. Ils voient souvent l'école comme un milieu hostile en raisons d'expériences négatives. Il faut donc travailler à rapprocher les parents et l'école.
- ❖ Les projets exigent de la patience car la concertation demande beaucoup de temps et l'obtention de résultats concrets n'arrive pas du jour au lendemain.
- ❖ Les projets de ce type requièrent de travailler à l' « horizontal » : tous les partenaires sont égaux, chacun pouvant contribuer en fonction de son expertise et de ses limites.
- ❖ Ces projets exigent des rencontres régulières afin de limiter les irritants pouvant nuire à la concertation. Des rencontres informelles entre les partenaires peuvent également faciliter la conciliation et la mobilisation des intervenants.
- ❖ Sans personne-ressource – ou agent de liaison – pour les soutenir, ces projets de concertation impliquant de nombreux partenaires sont très difficiles à instaurer. La permanence des ressources demeure aussi un critère de réussite des partenariats.
- ❖ Les partenaires doivent se rappeler la raison pour laquelle ils sont réunis : le bien-être et la réussite des jeunes.

À CONSULTER :

Annexe 9 :

Diaporama qui a accompagné la présentation de M. Daniel Lafrance, de la commission scolaire de la Capitale (document PDF disponible sur le site Internet du ROCQLD : <http://rocqld.org/public/>)

Annexe 10 :

Texte qui a accompagné la présentation de M. Alain Castonguay, de Cosmoss Rimouski-Neigette (document PDF disponible sur le site Internet du ROCQLD : <http://rocqld.org/public/>)

Synthèse scientifique du CTREQ :

Document PDF disponible sur le site Internet du ROCQLD : <http://rocqld.org/public/>

Cadre de référence du programme

Famille, école, communauté : Réussir ensemble :

http://www.meq.gouv.qc.ca/dfqa/politique/fecre/pdf/cadre_fecre.pdf

Site Internet de Cosmoss Bas-Saint-Laurent » :

<http://www.cosmoss.qc.ca/>